

Depuis le début de l'année 2025, la Ville propose une mutuelle communale à destination de tous les seniors rolivalois.. Prix attractifs, suivi individualisé, diagnostic de chaque dossier, cette couverture santé rencontre déjà un grand succès.

u CCAS, les rendez-vous s'enchaînent. Après deux réunions d'information à laquelle s'étaient spontanément présentées plus de 200 personnes, une soixantaine de seniors rolivalois ont opté pour la mutuelle communale. Cette nouvelle couverture santé concrétise l'engagement de l'équipe municipale à faire du bien vieillir à Val-de-Reuil une priorité (voir ci-contre). Élément structurant de sa politique en direction des ainés, cette mutuelle est désormais lancée. La Ville a fait le choix de travailler avec l'acteur indépendant France Mutuelle. « C'est un organisme mutualiste qui a la particularité d'avoir son siège social à Paris. Il n'y a pas de call center à l'autre bout de la France », explique Maryline Deslandes, vice-présidente du CCAS. « Nous avons un ADN de proximité, de rapport à l'humain, on s'adresse aux particuliers, aux entreprises et depuis trois ans aux collectivités », précise Pascale Boireau, chargée d'affaires pour France Mutuelle.

Au plus près des besoins

Cet organisme mutualiste s'appuie sur une histoire longue de 85 ans. Désormais lié à Val-de-Reuil, il tient très régulièrement des permanences au CCAS. Au cours d'entretiens individuels et confidentiels de quarante-cinq minutes, les conseillères prennent le temps d'étudier la situation de chaque potentiel bénéficiaire. Avec souvent à la clé, une économie substantielle par rapport à leur ancien contrat. « Cela permet d'améliorer sérieusement le pouvoir d'achat des administrés »,

assure Véronique Roulet, également chargée d'affaires à France Mutuelle. Et ça marche! « On est sur des taux de transformation qui se situent entre 60 et 70 % », abonde Véronique Roulet. Une réponse aux préoccupations des habitants soucieux de préserver leur pouvoir d'achat, les tarifs des mutuelles ayant augmenté de plus de 10% en 2024 au niveau national. Pour autant, les deux chargées d'affaires l'assurent: pas question de forcer la main des habitants.

Une offre étendue à tous les habitants d'ici cet été

Leur mission, c'est aussi de bien conseiller, d'aiguiller, de faire preuve de transparence pour éclairer le choix final des habitants « Ce n'est pas une approche mercantile, détaille Pascale Boireau. Quand il y a 1 ou 2 euros de différence, que la personne est inscrite depuis très longtemps dans une mutuelle et que les garanties sont égales, on ne pousse pas au changement. » Véronique Roulet approuve : « Notre objectif, c'est que les personnes sortent du rendez-vous en ayant compris comment fonctionne un contrat de mutuelle. Les pourcentages affichés, ce ne sont pas les choses les plus claires. » « Cette mutuelle est l'assurance que plus d'habitants pourront accéder à une couverture santé moins chère et aux dispositifs de soins dont ils ont besoin. Elle sera étendue à toute la population d'ici l'été », conclut Marc-Antoine Jamet.

Ils l'ont déjà adoptée

Jocelyne DUFLOST, 67 ans

« J'étais justement en recherche d'une nouvelle mutuelle. Je me suis dit que ça ne coutait rien de venir pendre quelques renseignements. Celle que

l'on avait avec mon conjoint avait un coût trop important. J'ai eu un rendez-vous avec un agent de France Mutuelle au CCAS pour faire un diagnostic de ce qui pourrait nous convenir. On a signé à ce moment-là car les tarifs étaient plus avantageux pour une couverture similaire, cela nous fait 100 euros de moins par mois! C'est très bien de proposer ça, nous qui ne sommes pas adeptes de l'informatique, on ne peut pas faire de comparaison. La réunion nous a mis en confiance. Le fait que ce soit validé par la commune est aussi un gage de confiance. C'est France Mutuelle qui s'est chargé de toutes les démarches pour résilier mon ancienne mutuelle. Ça rassure d'avoir un interlocuteur disponible. »

Hervé POULAIN, 70 ans

« J'avais une mutuelle mais je cherchais à payer moins cher. Je suis allé à une réunion d'information, tout était très bien présenté, très précis. J'ai ensuite rencontré une conseillère

France Mutuelle. Je suis parti de mes propres besoins. Je ne vais que quatre fois par an chez le médecin, je ne suis pas un gros consommateur. Tout ce dont je pouvais bénéficier dans mon précédent contrat, je ne m'en servais pas, donc on a revu tout ça, ça c'est passé de manière très fluide. Au final, je paye deux fois moins cher qu'avec mon ancien contrat. En plus, c'est une mutuelle évolutive. Aujourd'hui je suis au régime de base, mais si jamais mes besoins changent, je peux changer de contrat également. Je remercie Monsieur le Maire et l'équipe municipale pour cette mesure. À Val-de-Reuil, il y a un regard très pointu sur les seniors. »